



ATELIER RÉGIONAL DE RÉFLEXION SUR LA FORMALISATION ET DÉFINITION DES CONCEPTS « FORÊT », « DÉFORESTATION » ET « DÉGRADATION DES FORÊTS » EN AFRIQUE CENTRALE

Brazzaville, hôtel GRAND LANCASTER (ex Ledger) du 3 au 5 Août 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Du 3 au 5 Août 2021, la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) organise avec l'appui de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et en collaboration avec le Gouvernement de la République du Congo et d'autres partenaires, l'atelier régional de réflexion sur la définition des termes « Forêt », « Déforestation » et « Dégradation des Forêts » adaptée au contexte des forêts du Bassin du Congo et leur périphérie en lien avec le développement durable de l'Afrique Centrale.

Placée sous le Haut Patronage de SEM la Ministre de l'Economie Forestière de la République du Congo, cet atelier s'inscrit dans le cadre de la valorisation des forêts du Bassin du Congo qui constituent un important réservoir non seulement de ressources biologiques terrestres et aquatiques mais aussi de carbone. Il s'inscrit également dans le cadre de la mise en œuvre des résultats de la Conférence des Ministres de la CEEAC sur le Fonds pour l'Economie Verte en Afrique Centrale, tenue à Kinshasa en Octobre 2014, notamment le développement et la promotion d'un véritable système de l'économie forestière en Afrique centrale.

L'objectif général de cet atelier est de contribuer à la levée des contraintes de la participation des produits agrosylvopastoraux issus des zones rurales (dites forestières) au développement durable des pays de la CEEAC, ainsi que leur positionnement sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux.

Parmi les résultats escomptés au terme des travaux, nous notons (1) Le projet de déclaration des Ministres sectoriels sur la définition des termes forêt, déforestation et dégradation des forêts adaptée au contexte des forêts du Bassin du Congo et leur périphérie, (2) l'adoption de la feuille de route post-Brazzaville pour la mise en œuvre des recommandations de cet atelier.



unesco





Financée par l'Union Européenne à travers le Programme Ecosystèmes Fragilisés d'Afrique centrale (ECOFAC VI), la CEEAC, le Gouvernement Congolais, l'UNESCO et le WWF, cette rencontre régionale se déroulera pendant 3 jours et regroupera les Hauts responsables de l'Administration en charge de forêts et de l'agriculture des onze pays membres de la CEEAC.

Vont également y participer : les experts en charge de gestion durable des forêts, de l'Agriculture, et du Développement Rural de la CEEAC, les Représentants du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, les Représentants de la Commission de l'Union Africaine (UA), le Représentant de l'AUDA-NEPAD, les Organisations de la Société Civile, le Réseau des Peuples Autochtones et Locales, les Institutions partenaires des secteurs forêt et Agriculture, les médias nationaux, sous régionaux et internationaux à travers le Réseau des Communicateurs pour l'Environnement et l'Information en Afrique Centrale (RECEIAC).

CONTACTS:

Supervision de l'Atelier

M. Rémy MUKONGO

Email: remy.mukongo@ceeac-eccas.org

Appui Communication:

M. Gildas Parfait DIAMONEKA:

Tel : +242 06 724 93 66

M. Raoul SIEMENI:

Tel : +242 06 806 05 29

Gestion lien Webinaire

M. Yannick ORANOT



unesco

